

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

Compte rendu de la réunion du groupe d'experts « Qualité de l'Eau et Hydrobiologie » du 17 octobre 95 à KARLSRUHE

Etaient présents:

AUCKENTHALER Adrian	Labor Basel-Landschaft
BOUCEK Anja	LfU Baden-Württemberg
CADILHAC Laurent	Agence de l'Eau
FERRY Anne	DIREN/SEMA
GARTNER Lucienne	Région Alsace
GEORGE Michel	BRGM Service Public
HAUBER Lukas	Kantonsgeologe Basel-Stadt
KAUFFMANN Christophe	DIREN/SEMA
LEVY Marc	Région Alsace
LISSITSYNA Natalia	LfU Baden-Württemberg
MICHEL Jean Marc	DIREN Alsace
SAUBAN Delphine	IGN Strasbourg
SAUTER Joëlle	ARAA (Association pour la Relance Agronomique en Alsace)
TRAUB Reinhart	LfU Baden-Württemberg
WALDMANN Frank	GLA Baden-Württemberg
WALKER Hans	Labor Basel-Landschaft
WATZEL Ralph	GLA Baden-Württemberg
WEINZIERL Werner	GLA Baden-Württemberg

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 septembre 1995 à Strasbourg

Le compte-rendu de la réunion précédente a été approuvé. Certaines confirmations ou précisions ont été apportées, dont il est fait mention dans les points thématiques ci-après.

MM. TRAUB et HAUBER annoncent à cette occasion leur départ en retraite respectivement en Août et Novembre 96. Le groupe d'experts leur souhaite une retraite active, regrette de devoir les quitter et leur exprime ses vives félicitations pour le travail accompli sous leur direction et en leur compagnie.

2. Nouveaux projets

2.1. Constitution d'un référentiel sur les sols et cartographie appliquée pour la valorisation des sols et la protection des eaux souterraines

Aspects techniques

Les objectifs principaux du projet sont rappelés :

- Regroupement et mise en cohérence des données concernant les sols ;
- Développement d'outils pour la valorisation de ces données ;
- Cartographie des principaux types de sols du fossé rhénan au 1/250 000 ;

- Cartographie des sols sur une zone pilote au 1/100 000 ;
- Cartographie thématique concernant le risque de lessivage des nitrates et le pouvoir épurateur des sols au 1/100 000.

Les partenaires suisses se sont déclarés intéressés par ce projet, notamment en ce qui concerne la mise en commun des méthodes de descriptions pédologiques, d'interprétation thématique et de valorisation des travaux par des opérations de conseil auprès des agriculteurs.

Sur le plan technique l'essentiel de leur contribution consistera en un travail de synthèse pour la cartographie au 1/100 000, puisque la zone concernée est déjà bien renseignée au 1/5 000.

M. SIMON sera le représentant de la partie suisse pour toutes les questions relatives aux sols, et sera invité lors des prochaines réunions du groupe d'experts.

Une nouvelle version du projet, incluant la contribution suisse, a été distribuée en séance.

Le groupe d'experts exprime son intérêt pour ce projet qui s'inscrit dans le droit fil des actions déjà entreprises, l'élément sol étant déterminant pour l'analyse du "risque" pesant sur les eaux souterraines.

La proposition d'une cartographie des sols « à cheval » sur les trois pays est approuvée, à la fois pour son aspect tripartite et parce qu'elle correspond à l'amont de l'aquifère. Le choix de la zone cartographiée permet de respecter un format standard A0, de rester dans la plaine et de se caler sur les limites de nappe ; elle pourra toutefois donner lieu à quelques ajustements ultérieurs.

La Région insiste pour que le projet n'ait pas une entrée agronomique pure, mais soit orienté vers la mise en oeuvre d'une politique de protection de la nappe phréatique.

Le groupe considère le projet bien finalisé sur le plan technique et le dossier présentable au financement d'INTERREG 2. Les experts s'engagent à soutenir ce projet auprès des différentes instances.

Aspects financiers

Pour l'instant, seule une participation en nature est envisagée par les partenaires suisses, complétée éventuellement par un financement au prorata de la partie de territoire concerné (soit quelques %...).

La Région rappelle certains points :

- ce projet a été sorti du cadre de l'ITADA pour des raisons plus institutionnelles que techniques : les travaux de cet Institut sont en effet essentiellement pilotés côté allemand par le ministère de l'Agriculture du Land ; il a donc été décidé de ne laisser dans l'ITADA que les projets qui concernent spécifiquement l'agriculture ; le projet de mise en place d'un référentiel sol a ainsi été retiré des projets gérés directement par l'ITADA, mais n'en reste pas moins complémentaire et sera financé selon les mêmes principes ;

- d'un point de vue financier, la règle de base est la parité entre les différents partenaires, mais pas nécessairement sur l'ensemble du projet :

- en ce qui concerne l'acquisition, la gestion et l'interprétation des données : la parité n'est pas obligatoire, les travaux nécessaires pour une mise à niveau transfrontalière étant très différents ;

- pour ce qui touche à la mutualisation de l'information, la définition de formats d'échange, la standardisation des méthodes ou l'édition de cartes : la parité totale doit être recherchée, le produit final étant en copropriété complète.

- un objectif cartographique est déterminant pour obtenir des financements auprès des décideurs et des politiques, qui peuvent ainsi visualiser les résultats des travaux ; un tel objectif permet en outre de valoriser les expériences acquises dans le cadre d'INTERREG 1 et d'engager une meilleure diffusion des acquis.

Les partenaires suisses feront remonter les documents techniques du projet aux niveaux des décideurs politiques cantonaux et fédéraux.

Pilotage du projet

L'ARAA rappelle que le volet français de ce projet est fortement lié au programme ICGS (Inventaire Conservation Gestion des Sols) entrepris au niveau national, et pour lequel doit être mis en place un comité de suivi régional (partenaires français, auquel se joignent des partenaires allemands et suisses en qualité d'observateurs).

Ce groupe de suivi spécifique à la partie française ne remplacera pas le suivi par un groupe de pilotage transfrontalier dans le cadre du programme INTERREG 2, incluant entre autres des représentants du GLA et des partenaires suisses.

Deux options sont envisageables:

- soit mettre en place un nouveau groupe d'experts, le groupe actuel restant seulement informé de l'avancement des travaux ;
- soit élargir le groupe actuel à de nouveaux membres, avec un fonctionnement à géométrie variable en fonction du thème des réunions.

Dès que le comité de suivi d'INTERREG 2 aura fait connaître son avis, le président du groupe proposera une forme d'organisation pour le pilotage de ce nouveau projet, qu'il aura fait valider par la conférence franco-germano-suisse.

La Région Alsace pourrait être maître d'ouvrage de ce programme, dans la mesure où elle est déjà maître d'ouvrage pour l'édition de guides des sols et pour les projets concernant la nappe phréatique. L'ARAA pourrait également assurer cette fonction, sous réserve qu'elle puisse supporter les contraintes fortes de préfinancements induites par ce type de projet.

2.2. Cartographie hydrogéologique dans la vallée du Hochrhein

Le Ministère de l'Environnement du Land a fait part des restrictions budgétaires en prévision, de la réorganisation des services administratifs et des élections qui auront lieu au printemps.

Il s'est cependant déclaré prêt à examiner le cas d'un projet bien finalisé, en particulier s'il possède une dimension transfrontalière. La présentation d'un document écrit est indispensable...

La partie française est d'accord sur le principe d'un prolongement de la cartographie hydrogéologique, qui enrichirait le projet actuel par l'amont de Bâle. Elle signale cependant la position du préfet, qui souhaite un engagement financier de la partie suisse beaucoup plus important que dans le cadre d'INTERREG 1. Un cofinancement de la part de la Confédération Helvétique est

à l'étude, qui pourrait compléter des financements des cantons de Bâle par exemple et se substituer ainsi aux fonds communautaires.

Les partenaires suisses se déclarent convaincus de la nécessité de mobiliser des fonds propres, et feront remonter les demandes de concours à Bern. La nécessité d'un document écrit apparaît également pour mener à bien ces démarches.

Le groupe d'experts demande donc à la LfU et aux services cantonaux d'écrire un document de projet pour présentation au groupe d'experts puis au Land Baden-Württemberg, aux cantons de Bâle et à Bern début 96.

2.3. Inventaire de la qualité des eaux souterraines dans la vallée du Rhin supérieur

Une demande de concours communautaire, comprenant formulaire bilingue, description détaillée et notification des cofinancements nationaux, a été déposée au secrétariat du groupe de travail INTERREG II Centre Sud (assuré par M. LOQUET au Conseil Régional d'Alsace).

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 7 novembre 95 ; ce groupe est présidé par M. HEIDER (Conseiller régional).

La réunion du comité de suivi aura lieu le 10 Novembre ; ce comité est présidé par M. SCHROEDER (Regierungspräsident Freiburg).

MM. TRAUB et LEVY contacteront ces personnalités pour demander l'inscription de l'examen du projet à l'ordre du jour de la réunion du 7.

3. Programme INTERREG

3.1. Cartes qualité

Les maquettes, légendes et couvertures, préparées par le SEMA et la LfU ont été présentées et validées par le groupe.

Deux modifications ont été demandées :

- les limites de nappe côté allemand doivent être vérifiées, de façon à ce qu'elles soient cohérentes avec les cartes piézométriques éditées ;
- l'isoligne 100 mg/l sera tracée sur la carte des sulfates, ce qui introduira une classe supplémentaire.

La question de la distinction ou pas des points d'alimentation en eau potable parmi les points de prélèvements de l'inventaire a de nouveau été débattue.

Bien qu'il y ait là perte d'information, il est décidé de ne pas distinguer les différents points de prélèvement pour les raisons suivantes :

- l'objectif est bien de cartographier la qualité générale des eaux souterraines, sans ciblage sur l'usage "alimentation en eau potable" (d'autant plus que les données utilisées datent de 91-92);
- côté français, quelques points AEP ont été retenus pour l'inventaire général, mais pas tous ;

- côté allemand, les points d'observation ont différentes fonctions (contrôle des activités agricoles, amont des captages AEP, aval des villes ou villages,...) ; il faudrait donc en toute logique introduire toutes les distinctions, ce qui compliquerait la lecture de la carte.

Il est par contre retenu qu'une problématique affinée de type "alerte sur les captages d'eau potable" devra être intégrée lors de l'exploitation des données du prochain inventaire (un calque de tous les points AEP pourrait par exemple être juxtaposé aux cartes de la qualité générale).

Notice accompagnant les cartes qualité

La rédaction bilingue de cette notice a été confiée au bureau d'études HYDROGEO ; un premier texte circulera parmi les experts fin novembre pour corrections. La finalisation de la maquette est prévue pour la fin de l'année 95.

Le cahier des charges concernant le contenu de cette notice a été distribué et approuvé en séance.

3.2. Examen du cromalin de la carte piézométrique n°5

- Sur la couverture doit être rajouté :
Kantone Basel-Stadt und Basel-Landschaft
Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne
- La localisation des piézomètres suisses et leurs numéros d'ordre n'ont pas été reportés sur la carte car trop nombreux. Dans la légende doit être rajouté :
Partie suisse voir notice.
Schweizer Meßstellen siehe Beiheft
Pour gagner de la place, les légendes allemande et française peuvent être modifiées : *Nummer* sera remplacé par *Nr.* et *numéro* par *n°*.
- Seul un numéro sur cinq doit être conservé dans les zones où les lignes piézométriques sont très rapprochées (à proximité de Bâle par exemple).
- Les limites des feuilles 413/4 et 114/1 seront supprimées.

Dans la notice accompagnant les cartes piézométriques devront figurer :

- un plan de localisation des piézomètres suisses ;
- une explication de l'influence des digues ou barrages sur la piézométrie ainsi que de certaines différences observées entre les rives gauche et droite du Rhin.

3.3. Notices accompagnant les cartes piézométriques et les cartes des périmètres de protection et des gravières

L'organisation suivante a été proposée puis adoptée par le groupe :

- Les notices seront rédigées en français par le SEMA, après consultation des partenaires allemands et suisses et exploitation des documents existants de part et d'autre du Rhin ;
- les textes français seront traduits en allemand par la LfU ;
- les premiers textes bilingues seront mis en circulation parmi les experts pour avis et corrections ;

- les corrections et la finalisation des maquettes pour édition seront réalisées par le SEMA et la LfU.

Les cahiers des charges concernant le contenu de ces notices ont été distribués et approuvés en séance.

4. Programme LIFE

4.1. Rapport intermédiaire LIFE

La traduction du rapport a été confiée au bureau HYDROGEO. La LfU fera circuler le texte parmi les experts.

4.2. Catalogue des bases de données concernant les eaux souterraines

Les données utiles à la gestion des eaux souterraines sont stockées dans diverses banques (Banque Régionale de l'Aquifère Rhéan, Banque de l'Eau Rhin-Meuse, Grundwasserdatenbank, Banque piézométrique, Banque hydrométrique, Banque APRONA, Banques du Geologisches Landesamt, Banque du sous-sol, Banque qualité,...) et gérées par différents organismes de part et d'autre du Rhin.

Une fiche descriptive synthétique (quatre pages) sera établie pour chaque type de banque, présentant en particulier :

- le lieu de stockage et de gestion ;
- les données disponibles, leur format de stockage ;
- le mode d'accès aux données et le coût de mise à disposition.

Ces différentes fiches signalétiques seront regroupées et largement diffusées auprès des décideurs responsables de la gestion et de la protection des ressources en eau souterraine.

L'organisation pratique suivante est retenue :

- le SEMA, en concertation avec la LfU et les services cantonaux, se charge de proposer un modèle de fiche ;
- cette fiche-type sera validée par le groupe d'experts, et distribuée aux partenaires ;
- chaque organisme gestionnaire de bases de données sera consulté par le SEMA pour le remplissage des fiches ;
- le SEMA préparera la collection de fiches en français, qui seront traduites par la LfU ;
- ces fiches regroupées dans une pochette donneront lieu à une édition de qualité (type produits INTERREG).

4.3. Travaux de modélisation

Côté allemand, l'ensemble de la nappe de Bâle à Karlsruhe a été modélisé, pour les trois régimes basses, moyennes et hautes eaux.

Le GLA prépare les données pour la modélisation multicouche ; certains travaux ont démarré en vue de la modélisation en régime transitoire, sur les secteurs de Lahr, Markgräfler Land et Rastatt.

La LfU souhaite joindre au rapport intermédiaire en partance pour Bruxelles les résultats du calage transfrontalier Strasbourg/Offenburg.

Côté français, les travaux d'introduction de deux coefficients d'échange nappe-rivière correspondant aux situations de drainage ou d'infiltration sont en cours.

Les jeux de données calés correspondant aux trois régimes pour le secteur de Strasbourg seront fournis à la LfU vers le 20 novembre.

4.4. Aspects financiers

A l'occasion de transferts de fonds ou de mises en paiements au départ de la LfU ou de la Région Alsace, des copies des courriers seront envoyées respectivement à M. LEVY ou à Mme BOUCEK, qui pourront ainsi s'assurer de la bonne réception et affectation des fonds par les services financiers de la Région ou du Land.

5. Divers

5.1. Action de communication "grand public"

La Région Alsace s'est engagée à réaliser une brochure grand public sur la nappe (4 pages, bilingue, pour édition en 10 ou 20 000 exemplaires) ; un budget de 100 KF (cofinancement Région, Agence et Ministère de l'Environnement) est disponible, mais les travaux n'ont pas encore été engagés.

Il est proposé qu'à l'issue de la rédaction de la notice des cartes qualité, soient contactés pour la conception de cette brochure des spécialistes de la communication de l'Ecole du journalisme de Strasbourg.

Les parties allemande et suisse se sont déclarées parties prenantes pour le lancement de ces travaux.

5.2. Séminaire de clôture INTERREG et LIFE

Ce séminaire aura bien lieu le 19 juin 96 à KARLSRUHE. Sauf imprévu, le président de la Région Alsace pourra y participer.

5.3. Séminaire technique à l'Euro Institut de KEHL

La Région Alsace souhaite organiser une conférence de presse dès la parution des cartes qualité (janvier-février 96). Il est proposé de coupler ce point presse avec une journée technique d'information et de discussions sur les projets en cours.

Le public visé sera un public de techniciens, issus des nouvelles administrations allemandes, des services administratifs français (régionaux ou nationaux), des agences de l'Eau, des administrations suisses, des distributeurs d'eau ou des bureaux d'études.

Le SEMA se charge de contacter l'Euro Institut et de faire connaître aux partenaires les dates encore disponibles pour l'utilisation de l'amphithéâtre de la Fachhochschule (100-200 places) ou de salles propres à l'Institut (35 places environ).

5.4. Rencontres entre élus régionaux et élus du Landtag

La Région Alsace propose qu'à l'occasion de ces rencontres soient portées à la connaissance des élus les travaux du groupe d'experts.

Ces derniers pourraient en particulier être présentés aux personnalités du groupe de travail sur l'environnement et l'écologie, dont Mme MOEGLIN (pour la partie française) et M. BRINKMANN (pour la partie allemande), qui ont déjà travaillé sur le projet de reconquête des plaines alluviales rhénanes.

Les prochaines rencontres sont prévues le 27 novembre 95 ; la Région proposera que soient inscrits à l'ordre du jour les projets en préparation (Inventaire qualité, référentiel sols, ITADA, éducation à l'environnement).

5.5. Programme REKLIP

Un séminaire technique sur le programme REKLIP est prévu le 24 novembre à STRASBOURG. Des invitations seront envoyées aux experts.

La prochaine réunion du groupe d'experts est fixée au mardi 19 décembre 95 en Suisse.